Restez connectés

aux actualités de votre ville pendant le confinement

Mieux vivre le confinement à Aubagne

Le reconfinement décidé par le gouvernement pour faire face à la deuxième vague de la propagation de la Covid-19 impacte de manière inégale votre vie quotidienne. Si notre responsabilité individuelle est de respecter les différentes consignes sanitaires, l'administration de la Ville a le devoir de mettre en œuvre les mesures permettant de préserver le plus possible la qualité de vie de tous les Aubagnais.

Nous avons donc sollicité l'ensemble de nos services et de nos partenaires afin de mettre en œuvre, avec détermination et bienveillance, les ajustements locaux et les dispositifs de proximité qui permettent aux Aubagnais, et notamment aux plus vulnérables et aux plus exposés, à titre particulier comme à titre professionnel, de surmonter au mieux les difficultés liées aux restrictions imposées. Nous espérons également que ces mesures communales permettront d'envisager plus sereinement la sortie de crise.

Ces dispositifs et mesures évoluant au fil des directives et recommandations des autorités, nous privilégions l'information par voie numérique : vous pouvez facilement retrouver l'ensemble des mesures issues du Poste Communal de Crise sur le site internet de la Ville ainsi que sur les réseaux sociaux. Elles sont rappelées en résumé au verso de ce document.

Enfin, pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité d'accéder aux moyens numériques, des fiches thématiques et regroupées par grands thèmes, directement issues des mises à jour en ligne seront régulièrement éditées sur papier et pourront être mises à disposition sur simple demande dans les principaux lieux ouverts au public.

Nous restons proches de vous.

Restons connectés et en contact.

Protégeons-nous et protégeons les autres !

Gérard Gazay
Maire d'Aubagne

Ville d'Aubagne - Imprimé par CCI - Ne pas jeter sur la voie publique

Plus d'infos sur aubagne.fr/covid19

AUBAGNE en Provence

Restons prudents, restons connectés aux actualités de la Ville d'Aubagne

Le deuxième confinement national est maintenu jusqu'au 1er décembre 2020
L'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 16 février 2021

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent dans notre ville pour lutter contre la propagation du virus et accompagner les Aubagnais dans leur vie quotidienne, un Poste Communal de Crise a été installé dès le début du reconfinement. Voici l'essentiel des mesures communales prises, au jour de la publication de ce document.

Les services municipaux ouverts au public

- Tous les services à la population, état civil, passeports, CNI, mariages, naissances… restent ouverts au public (les cérémonies de mariages sont limitées à 6 personnes) ;
- La Maison de la Vie Associative fonctionne normalement ;
- Les services logement, urbanisme accueillent sur rendez-vous ;
- Les services funéraires et les cimetières sont ouverts (les cérémonies sont limitées à 30 personnes) ;
- Les services propreté, la FRAP et la déchetterie fonctionnent normalement (port du masque obligatoire en déchetterie) ;
- Le Conservatoire est fermé mais des cours en distanciel sont proposés aux élèves.

Sont fermés au public :

le Village des Santons – le centre d'art Les Pénitents Noirs – le théâtre Comœdia – l'Espace Art et Jeunesse – le Conservatoire – les Maisons de Quartier – tous les équipements sportifs – la Médiathèque n'accueille pas le public mais propose un service en « drive ».

La petite enfance, la vie scolaire et la jeunesse

- Les crèches, le Relais Assistante Maternelle et les centres de loisirs restent ouverts ;
- Les élèves sont accueillis dans les 28 écoles de la Ville, avec port du masque obligatoire à partir de 6 ans, et les protocoles sanitaires de l'Éducation nationale sont renforcés avec le soutien des agents municipaux redéployés ;
- Les accueils périscolaires sont assurés ;
- Les parents d'élèves sont régulièrement informés par les services éducatifs ;
- Dans les collèges les cours ont lieu normalement, mais en demi-classes dans les lycées ;
- L'enseignement à distance s'impose pour les étudiants.

Les personnes du bel âge

- La Résidence « Les Taraïettes » maintient les visites, avec un protocole sanitaire renforcé et des limitations ;
- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile reste opérationnel ;
- Les séniors les plus fragiles ou isolés sont régulièrement appelés à leur domicile par le Pôle Séniors et le CCAS.

Dans les EHPAD (personnes âgées dépendantes) les visites sont malheureusement suspendues depuis le 26 octobre

La solidarité et la santé

- L'accueil du public au CCAS est maintenu, le SSIAD, le Service d'Aide à Domicile et la Maison du Partage fonctionnent normalement ;
- La Maison du Partage reste ouverte du lundi au vendredi de 7h à 11h ;
- La campagne de contacts téléphoniques réguliers avec 3 500 séniors, personnes fragiles et isolées est relancée ;
- La cellule de soutien psychologique est réactivée : tél. 06 01 41 60 61.
- La Ville étudie des campagnes de soutien des tests de dépistage.

La détente, le sport et la culture

- Les enfants ont accès aux centres de loisirs de la Ville ;
- Les installations sportives sont malheureusement interdites d'accès, mais les parcs et jardins restent ouverts ;
- La Médiathèque de la Ville propose aux Aubagnais un service de prêt en mode « drive » et prévoit de relancer le Médiabus ;
- Avec le soutien de la commune et ses partenaires, une librairie en mode « click and collect » a ouvert en centre-ville.

Les artisans, les commerces et l'économie locale

- Les marchés alimentaires des mardi, jeudis, samedis et dimanches sont maintenus ;
- Le site web de la Ville propose un annuaire des commerçants proposant de la vente à distance / vente à emporter / click and collect ;
- La gratuité des locaux commerciaux communaux et des redevances relatives à l'occupation du domaine public sera prolongée jusqu'au 31 décembre ;
- Un accompagnement est organisé pour faciliter l'accès des artisans et commerçants aux différents dispositifs d'aide mis en place au niveau national ;
- La Ville d'Aubagne a abondé de 100.000 euros le fonds régional de relance économique « Covid Résistance » pour les PME et TPE.

Les fêtes de fin d'année

- Les illuminations de la ville seront au rendez-vous ;
- À l'heure où ce document est imprimé, la Ville d'Aubagne étudie activement toutes les solutions en vue de maintenir des animations dans le respect des mesures sanitaires qui s'imposent à tous.